



## **Première grève à Ophéa (CUS Habitat) depuis 25 ans !! Communiqué de presse de l'Intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT et FO**

### **Un climat social de tranchées !**

« *Dans cette entreprise, le dialogue social doit changer !* » Cette affirmation péremptoire est portée par Jean-Bernard Dambier lors de son allocution de prise de fonction à la Direction d'Ophéa le 1<sup>er</sup> avril 2016. Le Directeur général n'a probablement pas su imposer son style dans la conduite du dialogue social. Depuis son arrivée, presque aucun accord de signé ! Les organisations syndicales et le comité social et économique doivent porter leurs réclamations en justice pour obtenir gain de cause. Il a fallu un jugement de la Cour d'appel de Colmar le 23 juin dernier pour sanctionner la suppression illégale d'une journée de pont, avantage acquis par les salariés de l'organisme depuis des décennies (le temps de travail, cette obsession).

Tous les sujets sont polémiques même ceux qui dans toutes les entreprises normales sont travaillés de concert entre les représentants du personnel et l'employeur. La mise en œuvre d'une « politique » contre les agissements sexistes ne s'est faite qu'après intervention de l'inspection du travail mobilisée par les organisations syndicales.

### **Les organisations syndicales gagnent au contentieux, eh bien on s'assoie sur la décision de justice !**

Par sa décision du 23 juin 2020, la Cour d'appel de Colmar condamne Ophéa à « *rétablir les salariés dans leurs droits* ». Rétablir les salariés dans leurs droits c'est leur restituer les 5 journées de congés illégalement supprimées ! Eh bien pas pour la direction d'Ophéa, qui, grand seigneur, *concède* au personnel ... 2 jours de congés exceptionnels !! Pas de considération pour les collaborateurs, mépris pour les décisions de justice !

### **Pour saluer l'arrivée des Verts, la Direction d'Ophéa demande l'augmentation du temps de travail !**

Sur le site d'Europe Écologie les Verts, sous l'onglet « *Nos idées* », on peut lire le projet « *Bien Vivre* ». Résultat d'une réflexion collective des militants d'EELV et de la société civile, ce projet participatif s'intéresse au Travail. Au travail de toutes et tous d'abord, en proposant de lutter contre le chômage par un meilleur partage du travail. Les écologistes proposent d'aller vers les 32 heures, la semaine de 4 jours, de développer des outils comme le compte épargne temps, les congés sabbatiques, ... Une orientation que le Directeur général d'Ophéa, Jean-Bernard DAMBIER et son Directeur des Ressources Humaines, Marc FRIEDRICH, ont visiblement choisi d'ignorer. Malgré la victoire des écologistes à la Ville et à l'Eurométropole de Strasbourg, malgré des indicateurs économiques très favorables, après quelques séances de discussions avec les organisations syndicales de l'entreprise rythmées par le COVID et les congés d'été, la Direction d'Ophéa cherche à imposer rien de moins qu'un accord d'augmentation du temps de travail !

### **Annualisation, flexibilité, le MEDEF l'a rêvé, la Direction d'Ophéa le fait !**

La Direction, qui parle pourtant « *d'équilibre global* », intègre son projet dans « *l'amélioration de la qualité de vie au travail* ». A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la qualité de vie au travail pour la direction d'Ophéa ça sera 7 jours travaillés de plus par an ! Fini la demi-journée ou la journée de RTT fixe dans la semaine ou la quinzaine. Maintenant, c'est avec l'autorisation du chef ! Pour les parents d'enfants non autonomes, c'est 5 jours de nounou en plus à payer par mois ! Pour celles et ceux qui vivent en-dehors de l'agglomération, c'est autant de déplacements en plus ! La journée de solidarité avait été compensée par deux demi-journées d'usage, et bien maintenant elle sera travaillée !

## Compensation à minima, chantage à l'intéressement

En contrepartie de cette augmentation du temps de travail, la Direction d'Ophéa propose ... 8 euros bruts par mois ! Et un compte épargne temps à minima alors que la valorisation de ces jours travaillés en plus représenterait 60 € par mois pour un salaire moyen de 2 000 € ! Ah si ! Dans son projet « *d'équilibre global* », la direction propose un accord d'intéressement dont le montant est volontairement limité à 350.000,00 euros pour l'ensemble des 450 collaborateurs d'Ophéa, et encore si tous les objectifs sont atteints ! Et à la stricte condition que les organisations syndicales acceptent l'augmentation du temps de travail ! Chantage inadmissible pour les organisations syndicales qui réclament sans succès un accord d'intéressement depuis que Philippe Bies a pris la présidence de l'organisme en ... 2008. Rappelons que les indicateurs économiques d'Ophéa, son résultat et sa capacité d'autofinancement sont plutôt exemplaires dans un secteur d'activité pourtant fragilisé : Autofinancement net HLM en 2019 en progression de 2 millions d'euros par rapport à 2018, dont 1.1 million d'euros gagnés sur la masse salariale, autofinancement à 16% des loyers (ce qui fait tout de même 14 millions d'euros), soit nettement supérieur à la moyenne de la profession. Une situation qui est d'abord le résultat du travail des collaborateurs de l'organisme. Le Directeur général ne l'ignore pas d'ailleurs. Chaque année il perçoit une prime exceptionnelle sur des indicateurs de performance. Pour lui, la qualité du travail de ses collaborateurs lui rapporte 18.000 euros par an. Exemplarité quand tu nous tiens ...

### 10.000 heures travaillées non payées !

Cette demande d'augmentation du temps de travail est d'autant plus surprenante que de nombreuses heures sont travaillées à Ophéa sans être payées. Depuis des années, les organisations syndicales demandent que leur soit communiqué le temps réel travaillé. Après des années de refus obstinés de la direction, les organisations syndicales ont eu accès au volume d'heures travaillées non payées. Dans cet établissement attaché à l'Eurométropole, ce sont près de 10.000 heures de travail qui ne sont pas payées chaque année !! Avant de demander l'augmentation du temps de travail la direction ferait mieux de commencer par payer les heures travaillées par le personnel !!!

### Appel à la grève ! Interpellation de la gouvernance !

Dans une situation de blocage, toutes les organisations syndicales ont déposé un préavis de grève pour la 15 octobre 2020, une première en 25 ans !!

Les organisations syndicales font appel aux élus, à la Maire de Strasbourg, Jeanne Barseghian, à la présidente de l'Eurométropole, Pia Imbs et au Président d'Ophéa, Salah Koussa. Le temps de travail, s'il doit aussi faire l'objet d'une adaptation aux attentes des locataires de l'organisme, doit tenir compte de la qualité de vie au travail des collaborateurs de l'Office.

Aussi, les organisations demandent que les discussions sur le temps de travail s'intègrent dans un accord plus global intégrant la qualité de vie au travail. Elles demandent que cesse ce chantage inadmissible et illicite visant à conditionner le versement de l'intéressement à l'acceptation d'une augmentation du temps de travail ! Elle demande que le droit soit respecté et que le jugement de la Cour d'Appel de Colmar rendu le 23 juin 2020 soit respecté et appliqué ! Enfin, les organisations syndicales appellent à un changement radical du dialogue social à Ophéa ! Oui, le dialogue social **doit changer** !

La CFDT, la CFE-CGC, CGT et FO représentent 100 % des suffrages exprimés lors des dernières élections professionnelles.

Les personnels d'Ophéa travaillent 35 heures par semaine.

#### Contacts presse :

Sara SINGRELIN Déléguee CFDT 06.03.18.37.29.	Jean-Michel MEYER Délégué CFE-CGC 06.81.42.74.71.	Myriam JEMLI Déléguée CGT 06.73.03.17.00.	Roland JAMOTTE Délégué FO 07.60.66.43.72.
--	---	---	---